



Conditions Générales de Ventés

Aurora Di Stasio | Oh My Carousels - Pack de templates Personnalisés

- La personne responsable est Aurora Di Stasio
- Adresse : Sous-Maichereux 11, 2800 Delémont - Suisse
- Adresse mail : aurora@ohmycarousels.com
- Statut d'indépendant et inscrite à la caisse AVS
- non soumise à la TVA / Exonéré de TVA en vertu de l'article 21 de la loi Suisse sur la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA)
- Numéro de téléphone : 078 908 86 11

As-tu fait appel aux services de Oh My Carousels pour créer ton pack de templates personnalisé ? Avant de te lancer dans l'aventure, je te demanderais de valider ces conditions générales de vente conformément à la loi Suisse.

Le terme « Client » désigne ci-dessous toute personne morale ou physique, ayant requis les services de Oh My Carousels pour toute création.. Le terme « Tiers » désigne toute Personne physique ou morale non partie au contrat. Le terme « Prestataire » désigne Oh My Carousels, micro-entrepreneure, exerçant la profession créatrice de templates Canva.

- Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre le Client et la Prestataire : tu connais donc les éléments sur lesquels tu dois t'engager et ceux sur lesquels tu ne dois pas t'engager.
- La Prestataire exerce son activité dans le cadre de la vente de services dont le but principal est : la création d'un pack de templates personnalisé.
- Les CGV et devis établis entre le Client et la Prestataire sont soumis au droit suisse. La lecture de ce document est donc obligatoire car il nous lie juridiquement l'un à l'autre.

En cas de refus des Conditions Générales de Vente, soit de ce présent document, nous ne pourrons malheureusement pas continuer l'aventure ensemble car il sera impossible pour la Prestataire de te proposer ses services.

Les engagements

1.0 Les engagements du Client

Afin de pouvoir accéder aux services du Prestataire le Client s'engage à :

- Fournir les informations exactes pour la facturation.
- Remettre le devis et les CGV datés, signés et avec les mentions demandées
- Collaborer activement au succès des services en fournissant tous les documents et éléments demandés à la date fixée.
- Disposer d'un équipement électronique adéquat pour utiliser les services du Prestataire : un ordinateur, une connexion internet, un compte Canva, une carte bancaire active.
- Régler les sommes dues à la Prestataire dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après l'envoi de la facture.

1.1 Les engagements de la Prestataire

Pour permettre la bonne exécution des prestations, la Prestataire s'engage à :

- Mettre tout en œuvre pour réaliser le service demandé selon les attentes et les besoins du client.
- Informer de manière régulière le Client de l'avancée des prestations.
- Elaborer les prestations dans le strict respect des délais fixés par les deux parties.
- Préserver la confidentialité des informations transmises par le Client.
- Informer le Client d'un empêchement ou d'une interruption indépendante de sa volonté, entraînant une prolongation de la date de livraison.

Comment se déroule notre collaboration ?

2.0 Le premier contact

Un appel découverte de 30 minutes est proposé gratuitement et sans engagement au Client, par la Prestataire.

A la fin de l'appel, et si le Client souhaite collaborer avec la Prestataire, une proposition de collaboration, un devis accompagné des CGV sont envoyés à l'adresse email du Client.

2.1 Signature du devis et des CGV

Le devis daté et signé et les CGV datées et signées déclenchent la collaboration entre le Client et la Prestataire.

2.2 Formulaire de brief

Un formulaire "Google Forms" est envoyé par email au client afin que la Prestataire puisse disposer de toutes les informations nécessaires pour démarrer la collaboration.

Le Client s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la mission dans les meilleurs délais. Ainsi, la Prestataire pourra réaliser la prestation dans les bonnes conditions et dans les délais fixés par les deux parties.

Ces éléments sont demandés et présentés à l'aide de l'outil "Google Forms" sous forme de questionnaire à remplir.

La Prestataire réalise les missions dans le strict respect du briefing et de l'offre proposée.

2.3 Propositions de moodboard et visuels

En respectant l'identité visuelle préalablement définie par le Client, la Prestataire créera trois séries de quatre visuels chacune. Ces propositions seront ensuite soumises au Client pour validation. Le Client aura ainsi le choix parmi les différentes propositions présentées.

Les propositions visuelles seront créés suite au formulaire rempli par le Client préalablement.

2 à 3 modifications peuvent être demandées afin que la Prestataire puisse faire une nouvelle proposition.

Après validation d'une des propositions, un acompte de 50% du montant total est demandé au Client et doit être versé dans les 5 jours ouvrables. La création du pack personnalisé pourra alors commencer après réception de l'acompte.

La proposition choisie par le Client sera utilisé tout au long de la création du pack de templates personnalisé.

2.4 Les délais

Un délai de quatre semaines est nécessaire pour la réalisation de toutes les prestations. Ce délai est valable à compter de la validation des propositions mentionnées ci-dessus et du paiement de l'acompte de 50%.

La Prestataire s'engage à livrer les prestations à la date fixée en accord avec le Client. En cas d'empêchement indépendant de sa volonté, la Prestataire informera immédiatement le Client du délai nécessaire à la bonne exécution des prestations.

La Prestataire se réserve le droit de reporter le dernier délai en cas exceptions suivantes :

- maladie ;
- décès ;
- retard causé par le Client.

Les spécifications proposées lors de l'appel et dans le devis pourront être revues dans le cas où le Client :

- ne respecte pas les délais proposés pour l'envoi des informations ;
- retards dans la réponse aux demandes d'informations ;
- retarde la signature des documents et le paiement de l'acompte.

Si l'un de ces cas devait se produire, chaque jour de retard décale la date de livraison fixée et convenue.

2.5 Validation des prestations

Après réception de l'acompte, la Prestataire commence à travailler sur les posts simples du pack personnalisé. Une fois le travail terminé, un PDF avec la présentation des posts simples est envoyé par email au Client pour validation.

Si les posts simples sont validés, la Prestataire continue de travailler avec les carrousels. Une fois le travail terminé, un nouveau PDF de présentation des carrousels est envoyé au Client pour validation.

Ce schéma se répète pour les stories, couvertures de Reels, publications épinglées, et icônes de story à la une.

2.6 Livraison du pack de templates personnalisé

Avant la livraison du pack de templates personnalisé, le deuxième acompte de 50% est demandé au Client. Après réception de l'acompte, le pack de templates personnalisé est livré au format PDF. A l'intérieur du PDF se trouve :

- Le BrandKit ;
- les liens des templates ;
- un accès à Canva Pro gratuit pendant 30 jours;
- une vidéo tutoriel;
- quelques bonus.

Le PDF est envoyé par mail avec toutes les explications de son fonctionnement. Un entretien d'environ une heure par Google Meet est réalisée avec le Client pour expliquer la prise en main du pack et répondre aux éventuelles questions du Client.

2.7 Demandes de modifications

Deux modifications sont comprises dans le prix de la prestation. Sont comprises dans le prix total indiqué sur le devis, les modifications mineures :

- des petits changements d'éléments graphiques ;
- l'ajout de précisions et d'informations mineures ;

les modifications qui ne sont pas incluses sont :

- Le changement d'idées de contenu qui nécessite la suppression de certains posts ;
- modifications demandées après 7 jours ouvrables suivant la livraison des propositions de visuels ;
- toute modification ne correspondant pas aux éléments préalablement validés ;
- modifications de couleurs, typographies après validation des propositions ;
- les éventuelles modifications demandées après validation des visuels.

2.8 Fin de collaboration

La mission prend fin lorsque le pack personnalisé a été validé et livré au Client.

La Prestataire reste bien entendu disponible pour toute autre question complémentaire en lien avec le pack personnalisé.

Documents administratifs envoyés :

Après l'appel découverte et la manifestation du Client de vouloir travailler avec la Prestataire, une proposition de collaboration, devis ainsi que les CGV sont adressés par email au Client.

Pour être validé, le devis ainsi que les CGV doivent comporter les informations suivantes :

- la date du jour ;
- la signature du Client.

Après la signature de ces documents, le Client s'engage auprès de la Prestataire.

Le devis reste valable 20 jours à compter de la date d'émission. Passé ce délai, le devis sera nul et non avenue et devra être réédité sur simple demande.

Les tarifs :

Les prix des prestations sont ceux en vigueur au moment de l'appel découverte effectué entre le Client et la Prestataire.

Les prix sont en francs suisses ou en euros selon le lieu d'établissement du Client.

Pour les Clients établis hors de Suisse ou de France, le prix du pack template personnalisé est appliqué selon le taux de change du jour.

La TVA n'est pas applicable.

Les prix sont libres et révisables à tout moment, sans justification.

Les tarifs affichés sur le site internet et les réseaux sociaux de la Prestataire ne sont pas fixes.

La création d'un pack de templates personnalisé peut varier en fonction de plusieurs facteurs : nombre de templates, création d'une identité visuelle.

Le devis mentionne précisément tout le contenu de la prestation.

La demande d'options supplémentaires en cours de collaboration pourra être facturée si elles ne sont pas mentionnées dans le devis.

Le paiement :

Un acompte de 50% est demandé après la validation des propositions. Après réception du paiement, les travaux peuvent continuer.

Le deuxième acompte de 50% est demandé avant la livraison du pack templates personnalisé sous 5 jours ouvrables.

Si la Prestataire ne peut prendre un nouveau client immédiatement, celui-ci a la possibilité de réserver sa place pour le mois suivant. Un acompte de 20% est alors demandé au Client pour confirmer la réservation de sa place.

Ces informations sont présentées dans le devis et la proposition de collaboration.

les moyens de paiement peuvent être effectués par virement bancaire ou par Paypal (encourant des frais supplémentaires).

Les frais annexes :

3.0 Les demandes de modifications supplémentaires

Pour toutes autres séries de modifications additionnelles, suite à une entente commune sur le nombre d'heure nécessaire, un taux horaire de CHF 50,00 de l'heure sera facturé.

3.1 Modifications des propositions déjà validées

La modification complète des propositions déjà préalablement validées, entraînant de nouveaux travaux, entraîne l'établissement d'un nouveau devis.

La Prestataire se réserve le droit de refuser cette demande afin de respecter son organisation professionnelle et les autres commandes en cours.

3.2 Ajout d'options ou de services supplémentaires

L'ajout d'options ou de services, non mentionnés et non convenus dans le cahier des charges, feront l'objet d'un nouveau devis.

Impayés et/ou retards de paiement :

Les factures impayées et/ou les retards de paiement entraîneront un retard ou un refus de livraison du pack.

Le pack personnalisé sera remis au Client lors du règlement total de la facture.

Les réclamations, les litiges et les résiliations :

4.0 Les réclamations

Si le Client souhaite formuler une réclamation, celle-ci devra faire part à la Prestataire les éléments suivants : l'objet de la réclamation ainsi que tout justificatif pouvant prouver une telle réclamation.

4.1 les litiges

Dans le cas où le Client ne serait pas satisfait, il pourra contacter le Prestataire afin qu'une solution amiable soit trouvée.

4.2 Résiliation

Le Client et la Prestataire conservent la possibilité d'interrompre le contrat à tout moment si les clauses du contrat ne sont pas respectées.

En cas d'autre motif incitant le Client à résilier ou modifier le contrat initialement convenu et signé (devis), sa demande ne sera pas recevable.

Toute résiliation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception et un préavis minimum de 10 jours.

Le Client doit régler la partie des travaux effectués et les sommes déjà versées ne sera pas remboursable.

Si la résiliation intervient en cours de prestation, les travaux déjà effectués doivent être payés.

Tous les droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière de la Prestataire, à l'exception des données transmises par le Client.

La Prestataire se réserve le droit de résilier le contrat lorsque le Client ne respecte pas l'une des clauses des présentes CGV.

Droit de rétractation :

Le Client dispose d'un droit de rétractation d'un délai de 14 jours à compter de la date de signature des CGV.

Ce droit ne s'applique que si la livraison des services a lieu après ce délai de 14 jours.

Dans le cas où des services ont été livrés au Client, ce dernier perd son droit à rétractation et devra payer les sommes dues.

Les disponibilités de la Prestataire :

La Prestataire est disponible les lundis et mardis de **8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30** et les vendredis après-midi de **13h30 à 17h30**.

Les journées citées ci-dessus sont consacrées au travail pour ses clients ainsi qu'à la prise de contact par visioconférence.

La Prestataire s'engage à informer de ses vacances plusieurs semaines avant celles-ci.

Le Prestataire vérifie régulièrement ses e-mails afin que toute urgence puisse être notifiée par e-mail.

Communication entre Prestataire et Client :

Le Client et la Prestataire communiquent exclusivement par e-mail ou par visioconférence selon la demande du Client.

Pour toute demande, le Client peut adresser un courrier électronique à la Prestataire. Elle s'engage à répondre sous 24h (hors week-end et jours fériés).